

m'arrêter longuement à décrire ces difficultés, mais je ne veux pas risquer de me rendre impopulaire en accaparant davantage, à cette heure tardive, le temps du comité. La question est cependant de toute première importance; il s'agit de répondre à un besoin humanitaire pressant. J'espère donc que le ministre y accordera l'attention qu'elle mérite.

Des VOIX: Adopté.

M. ISNOR: Non pas. Puis-je obtenir quelque assurance du ministre?

L'hon. M. FOURNIER: Vous pouvez m'en croire, dès l'ajournement des Chambres, je prendrai connaissance du livre et j'étudierai la requête qui m'est formulée. Je suis sérieux.

M. ISNOR: Ces paroles sonnent très bien, mais, lorsque je présente un cas, je fais comme les membres de l'opposition qui attendent du ministre plus que la promesse de lire un livre dès la clôture de la session. Ce n'est pas de l'ouvrage que je parle, mais de la situation des gens de l'Île au Diable. Ne pourrait-on pas construire un brise-lames convenable qui répondrait à leurs besoins, ou étudier leurs problèmes et en arriver à une décision sur la meilleure ligne de conduite à suivre. S'il est impossible de construire un brise-lames ou de réparer celui qui existe, il y a lieu de prendre les moyens de transporter ces gens sur le continent afin de leur permettre de jouir des avantages de la vie moderne dont nous jouissons tous.

L'hon. M. FOURNIER: Si l'honorable député trouve que j'ai accueilli ses idées de façon désinvolte, je lui en fais mes excuses. Je l'ai écouté avec beaucoup d'attention et j'ai essayé de me rappeler les nombreux cas que les honorables députés sont venus me signaler à mon bureau. J'étudie le cas particulier qu'il a signalé et je continuerai de le faire. Je regrette de l'avoir froissé.

M. ISNOR: Je remercie le ministre d'adopter un ton plus sérieux.

(L'article est adopté.)

DIVISION DE L'INGÉNIEUR EN CHEF—DRAGAGE—  
ONTARIO ET QUÉBEC, \$583,840.

M. HENDERSON: Étant l'un des rares représentants de l'Ontario ici présents et n'ayant aucun problème de rocher et de port, je veux dire quelques mots d'un programme de drainage, appelé Running Creek. Il s'agit d'un petit ruisseau qui sort de la rivière St-Clair, d'une façon peu commune. La plupart des ruisseaux se jettent dans la rivière, mais celui-ci en sort près de la ville de Wallaceburg, traverse une certaine région, rencontre un autre ruisseau à Wallaceburg et se déverse ensuite dans le lac St-Clair.

En 1905, le ministère des Travaux publics a dragué les ruisseaux d'eau courante afin d'aider l'industrie betteravière. L'industrie de la betterave à sucre a débuté à cette époque dans la région et l'on a construit une fabrique à Wallaceburg. C'était avant l'ère des bonnes routes, et le ministère a fait creuser ce petit cours d'eau afin de permettre aux cultivateurs dont les fermes se trouvaient à six ou huit milles de distance de transporter leurs betteraves à la fabrique. Toutefois, il s'est comblé depuis. Si l'on y exécutait des travaux de dragage, cela produirait deux résultats. C'est là une région de terres basses, que nous appelons la petite Hollande. Il faut être bien chaussé quand on parcourt cette région, surtout après un orage. Il y a là deux ou trois installations de pompage qu'on utilise pour déverser l'excédent d'eau dans ce ruisseau. Bien entendu, la municipalité impose une taxe à cette fin, car il s'agit d'une entreprise municipale.

Si l'on effectuait ce dragage, il en résulterait une amélioration du service sanitaire à Wallaceburg, car ce petit cours d'eau coule sur une distance de plusieurs milles avant de parvenir à cet endroit. Il traverse plusieurs petites villes, et les égouts laissent à désirer. Pendant l'été l'eau est stagnante dans le voisinage de Wallaceburg. Lors du dragage de ce ruisseau, il y a plusieurs années, l'eau pure coulait de la rivière St. Clair à la rivière Skey. On pouvait l'apercevoir jusqu'à Wallaceburg; elle se trouvait à diluer les eaux d'égout et la ville était ainsi protégée. A l'heure actuelle, ce ruisseau est rempli. Wallaceburg est l'une des petites villes les plus prospères de l'ouest ontarien. Ses citoyens ont l'esprit de solidarité et ils s'efforcent tous d'embellir leur ville. Cette question les intéresse vivement, et ils espèrent que le ministère des Travaux publics jugera opportun d'effectuer ces travaux de dragage. Je crois que l'automne dernier un ingénieur de la région a effectué des levés. Ces travaux intéressent deux ou trois townships.

Je remarque que les crédits pour les provinces de Québec et d'Ontario sont accrus de \$200,000 par rapport à l'an dernier, c'est-à-dire, de \$100,000 pour chacune de ces provinces. Je me demande si le ministère des Travaux publics ne pourrait pas aider les municipalités qui entreprennent ces importants travaux de drainage, étant donné surtout qu'on ne se préoccupe nullement de nos eaux intérieures et que le ministère concentre son attention sur les rivières internationales.

L'hon. M. FOURNIER: Je demanderai à mes ingénieurs de me présenter un rapport sur le cas soumis par l'honorable député. Il doit comprendre que s'il s'agit exclusivement